Permettez-moi de faire quelques autres remarques d'ordre général avant de passer aux détails. Je tiens à ce que l'on sache qu'il n'y a aucun pays dans le monde occidental industrialisé où les personnes du troisième âge bénéficient d'un sort aussi enviable qu'au Canada, absolument aucun.

Une voix: Allez donc dire cela aux personnes du troisième âge.

M. Martin: C'est là une situation dont le gouvernement, nos concitoyens et notre société en général peuvent effectivement s'enorgueillir.

Une voix: Allez dire cela aux habitants de Scarborough au cours de la prochaine campagne électorale.

M. Martin: Je serai enchanté de le dire aux habitants de Scarborough-Ouest, monsieur l'Orateur. Il y a dans ma circonscription un bon nombre de foyers pour les personnes du troisième âge que je rencontre d'ailleurs fréquemment. Il y a certainement un certain nombre de mesures que les personnes du troisième âge voudraient voir adopter pour accroître les avantages dont ils jouissent actuellement et cela va de soi, mais elles appuient beaucoup en tout cas les programmes actuels du gouvernement dans toutes sortes de domaines, y compris celui du logement pour les personnes âgées, des pensions de vieillesse, du Régime de pensions du Canada, des régimes d'invalidité, des programmes Horizons nouveaux, et le reste. Au cours des quelques dix dernières années, le gouvernement libéral a relevé de 12 p. 100 à 33 p. 100 du montant de ces dépenses le pourcentage du budget fédéral consacré aux programmes sociaux et en grande partie administré par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Cela signifie que ces dépenses ont presque triplé sans parler de ce que représentent ces augmentations en dollars.

En même temps, pour indiquer quelle sorte d'engagement les Canadiens ont obtenu de leur gouvernement élu, gouvernement qui possède encore l'appui majoritaire des Canadiens et qui continuera à l'avoir après les prochaines élections, durant la même période, les dépenses consacrées à la défense nationale ont été coupées d'environ la moitié et ramenées de 25 à 12 p. 100 du budget global. C'est l'engagement qu'a pris le gouvernement et c'est l'engagement des Canadiens qui continueront à élire le parti libéral pour qu'il forme le gouvernement fédéral.

On a dit tout à l'heure, et c'est à ne pas négliger, que si le programme en question s'adressait uniquement aux personnes âgées de 60 à 65 ans, son coût serait de l'ordre de 600 millions. Rien n'a été supprimé. On n'a retranché aucune disposition de la mesure législative. Le projet de loi était censé profiter à un groupe en plus des citoyens âgés de plus de 65 ans. On peut prétendre qu'il conviendrait d'abaisser l'âge à 55, 50 ou même 45 ans, mais gardons une juste perspective des choses. Si nous ne venions en aide qu'aux seuls nécessiteux, cela devrait coûter, comme je l'ai dit, dans les 600 millions de dollars environ.

## Politique sociale

Je crois savoir que le ministère envisage notamment la possibilité de créer une période de transition d'une durée de six mois, pour permettre aux personnes âgées soudain privées de cette allocation de réquilibrer leur budget en tenant compte des autres prestations à laquelle elles sont admissibles. Il étudie sérieusement cette possibilité et il espère qu'elle deviendra réalité.

- M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Il en sera certainement question au cours de la campagne électorale.
- M. Martin: Monsieur l'Orateur, j'écoute toujours sans déplaisir le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), surtout lorsqu'il parle au nom des personnes du troisième âge, des invalides et des déshérités de notre pays, car lui au moins a de la suite dans les idées. Il agit en quelque sorte comme leur interprète, ce qui est tout à son honneur. Il ne tient pas toujours compte de l'aspect monétaire, mais il a au moins de la suite dans les idées. L'opposition officielle, au contraire, change de politique à tout propos. Si seulement le député de York-Simcoe et le chef de l'opposition avaient été présents tout au long du débat, on aurait pu voir comment ils entendent régler la situation lorsqu'ils auront quitté cette Chambre.
- M. Clark: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Puisque l'on a attiré l'attention de la Chambre sur mon absence pendant le débat, j'aimerais faire remarquer au député non seulement qu'il déforme la réalité—à dessein probablement, comme l'a si bien dit mon collègue le député d'Hamilton-Ouest (M. Alexander)—mais aussi qu'avant de critiquer certains députés assis sur les premières banquettes ou certains chefs de parti pour leur absence, il ferait bien de se demander où est son chef, où sont ses ministres et où se trouve son ministre, au moment même où nous discutons d'un problème aussi crucial sur le plan de la justice sociale.

Des voix: Règlement!

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre.

M. Clark: Quand donc se décidera-t-il à dire à la Chambre des communes ce que le gouvernement compte faire pour veiller à ce que . . .

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre, je vous prie. Je ferais remarquer au chef de l'opposition (M. Clark) que ce n'est pas là un rappel au Règlement mais plutôt un argument.

M. Martin: Monsieur l'Orateur, je n'admettrai pas qu'on donne à entendre que je tente délibérément d'induire qui que ce soit en erreur: en fait, je le nie. A mon avis, aucun député de quelque parti que ce soit n'essaierait de le faire. Peut-être le chef de l'opposition retirera-t-il son observation après mûre réflexion. Quant au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M<sup>lle</sup> Bégin) elle rentrait au pays à peine une dizaine de minutes avant le débat. Et, sauf erreur, le premier ministre (M. Trudeau) participe en ce moment à une conférence très importante avec le chef d'un important parti politique d'une des provinces, et cela, dans l'intérêt de l'unité nationale.